

M. l'Orateur: Le député de Prince Edward-Hastings a la parole. La présidence pourrait peut-être donner la parole au député de Saint-Jean-Est et ensuite au député de Prince Edward-Hastings.

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Comme il est le principal conseiller de Son Excellence, a-t-il été consulté sur la situation constitutionnelle à Terre-Neuve?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Ni le ministre des Transports, ni Son Excellence, ni la reine ne m'ont demandé conseil à ce sujet, monsieur l'Orateur. Mais si l'opposition se fait le défenseur de cette intéressante théorie en matière constitutionnelle selon laquelle il m'incomberait de dire au lieutenant-gouverneur d'une province comment agir, je vais l'appliquer à Terre-Neuve dans les mois qui viennent.

* * *

QUESTION POSÉE AU CABINET

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Le très honorable représentant pourrait-il nommer à la Chambre celui qu'il a simplement désigné à maintes reprises sous le nom de «Buster» dans son plaidoyer chaleureux pour obtenir des fonds qu'il a fait devant ses partisans à Montréal dimanche soir?

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député sait qu'il ne peut poser cette question.

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire? Je la formulerai autrement. Veut-on ainsi faire du premier ministre un dur à cuire plutôt qu'un amateur de questions sociales, jour sous lequel tous les Canadiens le connaissent? Répondez à celle-là.

M. l'Orateur: La parole est au député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE PROGRAMME AMÉRICAIN DISC—LES MODALITÉS D'APPLICATION

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Lors des entretiens que lui et ses hauts fonctionnaires ont eus avec leurs homologues américains, le gouvernement des États-Unis a-t-il dit que le programme DISC s'appliquerait en général à tous les pays ou seulement aux pays qui de son avis subventionnent leurs exportations par des concessions fiscales ou d'autres moyens?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Je regrette, monsieur l'Orateur, mais je n'en suis pas certain. J'ai cru comprendre qu'il s'agissait d'une application générale.

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, je suppose que le ministre a discuté de cette importante question avec les autorités américaines. Il peut sûrement nous donner une réponse plus précise.

M. l'Orateur: A l'ordre! J'ai donné la parole au député pour qu'il pose une question.

LE PROGRAMME AMÉRICAIN DISC—LA MISE EN ŒUVRE DES ACCORDS DU GATT

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre d'abord s'il peut nous donner une réponse plus précise et ensuite si lui ou son ministère cherchent à savoir si, en vertu des accords du GATT, le Canada pourrait de plein droit user d'une taxe compensatrice pour obvier aux difficultés qui seront créées par le programme DISC s'il est appliqué de façon générale?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne le premier point, j'ai pensé jusqu'ici qu'il allait être appliqué de façon générale. L'observation de mon ami me prend un peu au dépourvu. J'avais cru que la mesure serait d'application universelle. En ce qui concerne notre opinion du programme DISC dans le cadre des accords du GATT et des principes sous-jacents, nous disons depuis le début que le programme DISC ne concorde pas avec les principes du GATT.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—ON SUGGÈRE DE MODIFIER LE PLAFOND DE LA RÉMUNÉRATION HEBDOMADAIRE

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, je voulais poser une question à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, mais, en son absence, je la poserai au très honorable premier ministre.

Dirait-il à la Chambre si le gouvernement a l'intention de modifier une autre fois son programme d'initiatives locales de façon à permettre aux citoyens de gagner plus en travaillant qu'en chômant et en touchant des prestations d'assurance-chômage?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, la loi sur l'assurance-chômage a été adoptée au cours de cette session. Je ne sais pas si le député a voté contre, mais le gouvernement n'a pas l'intention de la modifier.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE PROGRAMME AMÉRICAIN DISC—L'OPPORTUNITÉ D'UNE MESURE CANADIENNE ÉQUIVALENTE

[Traduction]

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre de l'Industrie et du Commerce si, au cours des discussions relatives aux points en litige, il a pu se faire une idée de ce que le gouvernement américain pense de l'adoption au Canada d'une politique parallèle à son programme DISC. Est-ce que le ministre s'est renseigné sur la manière dont le gouvernement américain accueillerait l'adoption au Canada d'un programme comparable au programme DISC qui frappe les sociétés exportant des produits du